Article écrit par Service Presse le 18 juin 2014

Assemblée Générale de l'Automobile Club Association (ACA) : Didier Bollecker réélu Président

Hier, s'est tenue l'Assemblée Générale de l'Automobile Club Association (ACA), principale organisation française de défense des automobilistes, à son Siège à Strasbourg.

Didier Bollecker réélu Président

« Je remercie les membres du Comité de Direction de l'ACA de leur confiance au travers de ce nouveau mandat de 3 ans. », déclare Didier Bollecker. *« A leurs côtés, je vais poursuivre activement mon engagement en faveur d'une politique de sécurité routière plus cohérente, notamment par la promotion des formations post permis et mise en œuvre d'un audit indépendant des infrastructures routières. Avec l'ensemble des Touring et Automobile Clubs réunis dans le cadre de la Fédération Internationale de l'Automobile (FIA), nous poursuivrons nos efforts en faveur d'une mobilité durable pour tous, abordable et respectueuse de l'environnement.*

Didier Bollecker préside l'Automobile Club Association (ACA) depuis 1996, après en avoir été Secrétaire Général. Il est membre de l'Euroboard de la FIA et du Conseil d'administration de la Région 1 de la FIA. Il est également Administrateur du Fonds de Garantie Automobile (FGAO) et Vice-Président du Cercle Européen à Strasbourg.

Après des études de mathématiques (AEC de mathématiques supérieures) et juridiques (diplômé d'Etudes Supérieures de Droit Privé, certifié de la Faculté Internationale de droit comparé), il avait intégré le Barreau de Strasbourg et s'était spécialisé en Droit Commercial, Droit des Sociétés et Relations Internationales. Didier Bollecker est également Juge auprès du Tribunal International de la FIA depuis 2010.

La progression du nombre de membres
L'Automobile Club Association (ACA) a poursuivi son fort développement numérique avec 761 431 membres adhérents au 31 mars 2014 contre 756 660 membres au 31 décembre 2013.

Une centaine de collaborateurs œuvrent au service des automobilistes au sein de l'Automobile Club Association et de ses filiales (dont Automobile Club Prévention et Autoclub Assurances) dont environ la moitié au Siège et les autres dans les différentes implantations de l'ACA en région et à Paris.